

(2007) avec Béatrice Fracchiolla, « Construction de la violence verbale et circulation des discours : autour du contrat première embauche », colloque Ci-dit, Université de Laval, Québec, *Circulation des discours et liens sociaux : le discours rapporté comme pratique sociale*, 7-9 octobre 2006, Nota Bene

Construction de la violence verbale et circulation des discours : autour du Contrat Première Embauche

Béatrice Fracchiolla, université Paris 8

Claudine Moïse, université d'Avignon

Introduction et problématique

Notre article s'inscrit dans le cadre du projet de recherche sur la violence verbale, mené à l'université d'Avignon¹. Par cette recherche, nous nous appliquons à examiner, à travers différents corpus (milieux institutionnels et situations informelles), les conditions de production matérielle et symbolique de la violence verbale. Nous avons défini la violence verbale comme des "montées en tension interactionnelles" marquées par des "déclencheurs" et des "étapes séquentielles" spécifiques, processus qui s'inscrit dans des actes de paroles repérables, des rapports de domination entre les locuteurs, des télescopages de normes et de rituels, des constructions identitaires (Moïse 2006a).

De façon plus large, la violence verbale en interactions – comme la violence sociale – est identifiée, pratiquée voire dénoncée à travers les discours institutionnels, politiques et médiatiques en circulation. Lors de la crise du CPE (Contrat Première Embauche) au printemps 2006 les discours politiques et médiatiques se sont multipliés pour justifier ou mettre à mal certaines prises de position. De nombreuses manifestations ont éclaté en France en réaction aux décisions des hommes politiques au pouvoir. Les slogans et affiches brandis alors répondaient aux discours en circulation et faisaient montre d'une certaine violence verbale. Il s'agira donc ici de voir d'une part en quoi le discours contre le CPE émis lors des manifestations est un discours circulant et, d'autre part, en quoi ce même discours fait violence et rend compte, dans une perspective idéologique, des rapports de pouvoir entre les acteurs sociaux (hommes politiques et manifestants).

¹ Projet financé par la Délégation Interministérielle à la Ville et la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Contextualisation

Le contexte énonciatif dans lequel s'inscrit le corpus étudié est celui du débat mouvementé autour du "CPE", en France, entre janvier et avril 2006. D'un point de vue strictement légal et formel, le CPE est un contrat à durée indéterminée (CDI) qui peut être conclu dans les entreprises de plus de 20 salariés avec un jeune de moins de 26 ans. Il est assorti d'une période d'essai de deux ans au cours de laquelle l'employeur peut, à tout moment, licencier son salarié sans avoir à justifier sa décision. Un préavis de quinze jours s'applique entre le deuxième et le sixième mois de contrat. Au-delà, ce préavis est d'un mois. En cas de rupture à l'initiative de l'employeur, celui-ci est tenu de verser une indemnité de 8 % du montant total de la rémunération brute due au salarié depuis le début du contrat. Un délai de trois mois doit être respecté entre deux CPE liant le même employeur et le même salarié.

Les problèmes intrinsèques au CPE viennent du fait qu'il touche au travail des jeunes et qu'il les met dans une situation de précarité. C'est donc autour de ces caractéristiques insécurisantes et précarisantes, si l'on peut dire, que se sont cristallisées les manifestations et les oppositions exprimées au moment des événements par les manifestants.

D'un point de vue chronologique, le discours autour du CPE et de ses modalités de fonctionnement s'est vu amplifié par des reprises et rebonds, forme de joutes entre le gouvernement et les associations de jeunes, relayés de part et d'autre par la presse. La construction des discours s'est faite en plusieurs temps, sur un mode de type "annonce" (de la part du gouvernement), "réponse" (de la part des manifestants), et critique ou analyse (de la part de la presse), renvoyant même parfois, comme nous le verrons, à une chronologie bien antérieure au contexte du débat lui-même.

Deux phases peuvent cependant être clairement distinguées dans cette crise : une première phase, jusqu'à l'adoption de la loi, qui correspond à une mise en tension. Les étapes chronologiques de cette première phase se sont déroulées de la façon suivante :

16 janvier. Dominique de Villepin, premier ministre, annonce la création du contrat première embauche (CPE) ;

31 janvier. Ouverture du débat à l'Assemblée nationale et premiers défilés ;

7 février. Première manifestation unitaire réunissant étudiants et salariés ;

9 février. Adoption du CPE par l'Assemblée dans la nuit. Dans l'après-midi, le gouvernement recourt au 49-3² pour faire adopter l'ensemble de la loi ;

14 février. Les étudiants de Rennes-II bloquent leur faculté ;

² L'article 49, alinéa 3, de la Constitution permet, en cas de blocage sur un projet de loi, son adoption sans discussion et sans vote sur le texte, à moins qu'une motion de censure soit votée.

21 février. Débat et rejet de la motion de censure déposée par le PS ;

9 mars. Adoption définitive de la loi ;

Une deuxième phase a suivi, une fois la loi adoptée, cristallisant les tensions en termes de passages à l'acte, tant sur le plan de la violence symbolique que sur celui de la violence physique : on remarque que l'adoption de la loi s'est soldée par sa promulgation, contre toute attente, suivie du discours de Chirac le 31 mars 2006, où il demande que cette loi, promulguée, ne soit cependant pas appliquée. Les étapes de la deuxième phase sont les suivantes :

11 mars. Evacuation de la Sorbonne après une occupation de 3 jours ;

13 mars. Les lycéens multiplient assemblées générales et manifestations ;

14 mars. Le PS dépose un recours devant le Conseil constitutionnel ;

18 mars. Manifestation nationale. Un militant SUD-PTT est grièvement blessé ;

23 mars. Violences aux Invalides ;

24 mars. Échec de la rencontre entre les syndicats et D. de Villepin ;

28 mars. Journée de grève : 1 à 3 millions de personnes défilent ;

30 mars. Décision du Conseil constitutionnel - allocution de J. Chirac ;

04 avril. 6^{ème} manifestation en réaction à la promulgation de la loi ;

L'ensemble de cette crise, ainsi que la manière dont elle a été gérée, nous ont paru tout à fait caractéristiques d'un certain type de violence symbolique, qui est celui accompagnant souvent les relations entre peuple et pouvoir, dominant et dominé, jeunes et vieux. En cela, le discours qui s'est construit dans le temps fait appel à des dimensions diverses, politique, sociale, et générationnelle.

Cadre théorique

1. Une sociolinguistique du discours

De la sociolinguistique nous considérons non celle qui utilise les catégorisations sociales pour dire la langue et ses variations, mais celle qui dit la société à travers l'étude de la langue, plus précisément, des langues et des discours (Moïse 2003). Cette sociolinguistique englobe alors un vaste champ, plus significatif dans le monde anglo-saxon (Mesthrie 2001), allant de l'analyse des discours en œuvre dans la société à l'analyse des interactions (Fracchiolla 2003, 2005). Elle se donne notamment pour mission d'analyser le changement social en cours, les rapports de pouvoir entre les acteurs sociaux (Blommaert 2005), les discours hégémoniques et les idéologies en circulation (Blommaert et Verschueren 1998). En ce sens, les analyses de

discours sont au centre de toute analyse sociolinguistique, en tant que pratique et action sociales (Fairclough 1992).

Ainsi, à partir de cet ancrage, la violence verbale peut s'appréhender dans la perspective d'une sociolinguistique des espaces discursifs (Heller 2000). Les espaces discursifs se construisent par le positionnement des acteurs sociaux et autour d'une thématization singulière (pour nous ici le CPE) ; ils circulent sous diverses formes et actualisent des rapports de pouvoir, d'inclusion et exclusion. Les positionnements des acteurs relèvent de formes de légitimité et d'intérêts particuliers ; la violence verbale thématizede autour du CPE structure, modifie, élabore l'espace social, rend compte des intérêts des acteurs (hommes politiques et manifestants) à partir des ressources qui leur sont propres. Elle participe aussi de la formation des idéologies sociales et linguistiques, des identités et donc des pratiques langagières.

2. Effet de zoom : d'une perspective sémiotique à l'analyse en actes

2.1. Discours multimodal et sphère sémiotique

Les objets des slogans et des affiches ne sont plus alors à considérer simplement en langue mais dans une dimension discursive et spatiale (Budach, Moïse, Duchêne et Richards, sous presse). Ils rendent compte, dans une perspective de sémiotique sociale, d'une "construction de sens" (*meaning making*) (Halliday 1978) à lire et à saisir dans sa globalité. Partie prenante dans une construction multimodale (visuelle, verbale, graphique) des interactions et des changements en jeu dans l'espace urbain, ils sont alors à juger dans leur dynamique, leur temporalité éphémère, emblèmes d'un paysage sémiotique (*semiotic landscape*) (Kress et van Leeuwen 1996), artefacts multiples, signifiants de l'événement. L'événement (Hymes 1974 ; Heller 1995) renvoie à un moment d'interaction sociale précis qui s'inscrit dans un contexte spatial et temporel déterminé et qui réunit un ensemble d'acteurs spécifiques. L'événement représente un moment particulier dans une série d'actions du même type ; il est construit sur l'expérience et reconnaissable comme tel par les membres d'une communauté partageant les mêmes valeurs et pratiques culturelles. Les interactions et les interactants sont donc pris dans une multitude de liens et de relations qui participent de l'élaboration interactionnelle, au-delà des routines et des contraintes conversationnelles. Ainsi, l'interaction sociale, qui se déroule dans un cadre événementiel particulier, repose sur un nombre de pratiques sociales ritualisées qui rendent compte des intérêts des acteurs et de leurs expériences, en écho avec d'autres interactions antérieures du même type. L'événement discursif visé dans cette contribution est la manifestation du 4 avril. Que nous disent les différents slogans sur l'événement politique

en jeu, le CPE ? Comment s'articulent-ils et se répondent-ils les uns, les autres ? Comment font-ils sens dans une circulation de discours ? Comment sont-ils interprétés par les manifestants et en quoi répondent-ils à des discours circulants ?

2.2 Récit oral en interaction comme acte pragmatique

Dans une perspective plus francophone de l'analyse de discours (Maingueneau 2005), le discours sur le CPE présente quelques caractéristiques, intéressantes à soulever pour notre analyse. Les discours sur le CPE, actualisés à travers les slogans, se construisent à la fois par dialogisme, des voix rapportées (les discours politiques et médiatiques entendus et qui vont circulant), mais aussi dans une visée interactionnelle de construction du récit oral. Les manifestants "racontent" l'événement.

Raconter engendre nécessairement une "règle pragmatique de pertinence" (Adam 1994 : 431-432), c'est-à-dire que pour "raconter", il faut non seulement que l'événement par sa singularité provoque une certaine tension (intéresser l'autre) dans une situation d'interactions, mais aussi que celui qui raconte se construise au regard de l'autre (Labov 1976). Reprendre les éléments discursifs de ceux que l'on veut discréditer permet à la fois de maintenir une tension, sociale, médiatique et politique, pour parvenir à des fins souhaitées (retrait du projet de loi), et de se donner à voir comme force populaire politique.

Notre récit oral est ici particulier puisqu'il s'inscrit dans des joutes politiques, qui prennent alors la forme de "narrativité de circulation textuelle" (Bres 1994 : 28). En ce sens l'affiche électorale, et, nous ajouterons, le slogan politique, apparaissent comme un "récit en politique" (Memmi 1986, cité par Bres 1994 : 29) qui joue sur une valeur pragmatique du "faire". La manifestation et les slogans contre le CPE reprennent les éléments discursifs de cet événement politique avec pour finalité de faire se défaire le projet de loi. Au-delà du récit comme acte communicationnel, les slogans mobilisés autour du CPE s'inscrivent, par leur condition de production, dans un cadre à la fois narratif, argumentatif et pragmatique.

2. 3. Eléments de circulation et actes de langage

Si le champ du discours rapporté est complexe (Authier-Revuz 1992 ; Rosier 1999), il s'agit ici pour nous de voir ce qui fait "circulation". On peut dans un premier temps considérer que nous sommes dans une approche "pragmatique ou matérialiste posant la nécessaire primauté d'un discours à citer, c'est-à-dire qu'il y aurait nécessité pour avoir du discours rapporté d'un discours antérieur que l'on cite, que l'on résume, reformule voire trahit" (Rosier 2005 : 157).

En même temps, et pour avoir largement travaillé en ce sens³ (Moïse 2004, 2006b), nous entendons ici par "circulation des discours" la part constitutive pour un discours donné des objets et idéologies antérieures, idéologies portées par les discours hégémoniques. Au sens où pour Michel Foucault un discours est "constitué par l'ensemble de tous les énoncés effectifs dans leur dispersion d'événements et dans l'instance qui est propre à chacun" (1994, I : 705). Qu'est-ce qui se voit alors reproduit dans les discours cités lors de la manifestation contre le CPE ? Qu'est-ce qui est de l'ordre des pensées dominantes en œuvre, prises dans leur historicité ? Comment s'actualisent-elles en langue et en actes de langage, du lexème ou de la métaphore à l'insulte ou la menace ?

Analyse

1. Le corpus

C'est dans le cadre théorique décrit ci-dessus, à savoir celui d'une sociolinguistique des discours, sociolinguistique multimodale que nous avons travaillé. Notre corpus prend donc en compte les objets des slogans et des affiches, textes et images, dans une dimension non seulement linguistique, mais aussi discursive et spatiale. Le corpus textuel est constitué d'une part des énoncés des discours institutionnels, et d'autre part du corpus de presse. Pour ce qui est du corpus institutionnel, il s'agit ici plus précisément des discours de D. de Villepin et de J. Chirac afférents au CPE, avec une focalisation particulière sur la circulation *intra-institutionnelle* de ces discours (*i.e.* citations mutuelles). En ce qui concerne les corpus de presse, les sources retenues sont celles des journaux et magazines suivants : *Le monde*, *Libération*, *Elle*, *Le nouvel observateur*, *Le Canard Enchaîné*, *Le Figaro*, *Paris Match* entre les dates du 23 mars au 5 avril. En revanche, le corpus citoyen est essentiellement constitué par des photos des pancartes et des slogans recueillis par nous *in situ* lors de la manifestation du 04 avril, à Paris, Marseille et Montpellier. À ces documents s'ajoutent des pancartes, slogans, et entretiens de manifestants rapportés par la presse.

Dans le cadre de cet article, nous nous limiterons à l'analyse des slogans et à leur référence aux discours circulant sans nous attarder aux échos que nous avons relevés dans la presse. De plus, si la manifestation du 4 avril présente différentes thématiques des slogans, déclinaison sur le sigle CPE, références à la situation économique ou mondiale, par exemple, nous nous centrerons ici sur ceux visant directement la personnification des hommes politiques.

³ Nous avons été formée par Monica Heller (2002, 2004) et travaillons avec elle depuis plus de dix ans sur des projets revisitant les constructions discursives et idéologiques sur la francité canadienne. Voir aussi en ce sens Guilhaumou 2005.

2. Fonction du slogan

Tout d'abord, que nous disent les différents slogans sur l'événement politique en jeu, le CPE ? "Le slogan, qu'il soit publicitaire ou politique, condense le discours en un noyau thématique, une formule ramassée, rythmée, à des fins mnémoniques et pragmatiques, visant à mobiliser et à pousser à l'action" (Reboul 1975, cité par P. Charaudeau et D. Maingueneau 2002). On constate tout d'abord que les slogans sont ici l'occasion pour les manifestants (globalement, des jeunes de moins de 30 ans) d'exprimer de façon cinglante un ressenti de mépris (non considération, mé-considération), par rapport à une classe politique qui se montre incapable de les comprendre. Aussi, de nombreux slogans jouent-ils sur la dérision, la dichotomie entre le bien et le mal – toujours du côté du politique. Le discours sur le CPE s'actualise *in fine* dans le slogan, comme forme linguistique. Le slogan figure alors, d'une certaine manière, l'aboutissement, l'ultime étape, condensée, en date des réponses aux discours politiques. Cette focalisation que permet le slogan conduit à la formalisation d'actes de langage participant de la violence verbale (invectives – envers les figures institutionnelles – insultes).

Dans ce cadre précis, la siglaison du "Contrat Première Embauche" en CPE est idéale pour susciter toutes sortes de créations visant à le tourner en dérision : "Contrat Première Exclusion" ; "Cherche Pigeon à Exploiter" ; "Contrat Pur Esclavage" ; "Carotte, Poireaux, Epinard" ; "Contrat Pour nous Emmerder" (vus dans les manifestations de Marseille et Montpellier) ; ou encore : "Cancer pour l'emploi" ; "Chair à patron éjectable" ; "Contrat première emmerde" ; "Contrat précarité extrême" (cités dans *Elle* du 27 mars 2006 : 18). Si les discours circulant se matérialisent à leur façon condensée dans les slogans, il ne fait aucun doute que mis bout à bout et rassemblés, comme nous venons de le faire ici, les slogans, créations néologiques et autres représentations graphiques à partir du sigle CPE, constituent à leur tour un véritable discours, d'un tout autre genre et bien moins pudique que celui préfiguré par la syntaxe impeccable des discours traditionnels, modèle selon lequel le président s'exprime sur le CPE dans son allocution du 31 mars 2006 : "Depuis plusieurs semaines, des interrogations, des appréhensions, des critiques se sont élevées autour du contrat première embauche. De nombreux jeunes ont exprimé leur inquiétude, leur besoin de repères et de sécurité, mais aussi leur volonté de trouver toute leur place dans notre société. Des sentiments que beaucoup d'entre vous partagent, évidemment".

3. Discours circulant et polyphonie⁴ diachronique des slogans

Comment les slogans rendent-ils compte d'autres "voix" et de discours en circulation, s'articulent-ils et se répondent-ils entre eux ? Le recueil et l'analyse des différents slogans révèlent certains des discours circulant sur les hommes politiques, tenus pour responsables de la crise, et plus particulièrement Jacques Chirac, président de la République, Dominique de Villepin, premier ministre et, en léger retrait, Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur. Ces discours sont d'une certaine façon "typifiés" et amplifiés par la forme "slogan", qui brode à chacun une identité propre sur une thématique récurrente. L'ensemble des slogans, dessins, marionnettes, etc. participe à la construction identitaire imaginée (par les manifestants) de chacun des protagonistes, contribuant ainsi à créer des *persona*⁵ types de chaque homme politique, constructions représentationnelles en diachronie. C'est ainsi, par exemple, que des allusions ou focalisations sont produites sur des propos rendus emblématiques des discours circulant sur chacun d'entre eux.

3.1. "Abracadabrantésque".

Le 21 septembre 2000, au cours d'une interview télévisée qui a rendu célèbre le terme "abracadabrantésque", le Président de la République Jacques Chirac utilisa cet adjectif pour qualifier les accusations posthumes de Jean-Claude Méry sur les financements occultes du RPR⁶. Selon la presse, l'usage de cet adjectif rare aurait été suggéré par Dominique de Villepin, amateur de mots précieux et de poésie. Depuis, le terme est resté et a souvent été repris depuis dans le sens d' "abracadabrant", invraisemblable.

⁴ Notion introduite par Bakhtine, dans ses travaux sur la littérature où il montre que plusieurs "voix" s'expriment à travers un même énoncé.

⁵ *Persona*, pris au sens du concept psychanalytique de C.J. Jung : "désigne l'ensemble des traits de la personnalité sociale choisis par le Moi pour constituer son personnage, le privilégier et le valoriser au détriment d'autres traits retenus, qui s'organise en une "Ombre" ou Moi intime inavoué, primitif et asocial ; d'où des conflits avec le Moi social qui le tient à l'écart : *La persona est l'ensemble très complexe des relations de la conscience individuelle avec la société ; elle est une sorte de masque que l'individu revêt, d'une part pour produire un effet déterminé, d'autre part pour cacher sa vraie nature*" (Morfaux 1999 : 266).

⁶ Jacques Chirac Président de la république invité du 19/20 sur France 3 présenté par madame Elise Lucet Angoulême - Charente, Jeudi 21 septembre 2000 :

É. Lucet - "Monsieur le Président, nous reviendrons dans un instant, si vous le voulez bien, sur le référendum sur le quinquennat qui est le but de votre visite, ici, à Angoulême. Mais, d'abord, dans son édition d'aujourd'hui, donc, Le Monde publie une interview posthume de Jean-Claude MÉRY que nous avons entendue, où vous êtes personnellement mis en cause. Il affirme avoir remis une valise de cinq millions de Francs à Michel oussin, en votre présence, et cela pour le financement occulte du RPR. J'ai envie de vous demander quelle est votre réaction à la fois sur la forme et sur le fond ? "

Le Président - "Ma réaction : je suis indigné. Indigné par le procédé. Indigné par le mensonge. Indigné par l'outrance. Mme Lucet, il doit y avoir des limites à la calomnie. Hier, on faisait circuler une rumeur fantaisiste sur une grave maladie qui m'aurait atteinte -sous-entendu je ne serais plus capable d'assumer mes fonctions. Aujourd'hui, on rapporte une histoire **abracadabrantésque**. On fait parler un homme mort il y a plus d'un an. On disserte sur des faits invraisemblables qui auraient eu lieu il y a plus de quatorze ans. On exhume un enregistrement fait il y a plus de quatre ans et dont le journal lui-même, qui publie ces propos, les qualifie "d'invérifiables" et de "sans valeur juridique".

Le lendemain, les journalistes s'empressent de relever ce qu'ils appellent un néologisme, mais le terme existe depuis 1871, date à laquelle Rimbaud utilise le mot pour la première fois dans son poème *Le cœur volé* : "O flots abracadabrantiques Prenez mon cœur, qu'il soit lavé ! Ithyphalliques et pioupiesques Leurs quolibets l'ont dépravé !". "Il s'agit donc d'un adjectif néologique d'aut[eur]. Le suffixe -esque (<esco (ital.) < iscus (lat.)) indique le plus souvent la manière, la ressemblance, l'origine. Il prend parfois une valeur péjorative ou comique. Cette dernière nuance apparaît en effet dans le texte de Rimbaud" (Le Trésor de la langue française informatisé). Pierre Bénard, dans sa chronique du Figaro du lendemain, fait remarquer que l'adjectif serait un mot-valise, résultat de la troncation de "abracadabrant" et "éléphantique", "gigantesque" ou encore "dantesque". Depuis l'emploi de Jacques Chirac, le terme est resté et a souvent été repris dans le sens d'"abracadabrant", "invraisemblable", comme lors de la manifestation du 4 avril 2006.

3.2. De la monarchie

Plusieurs pancartes/slogans montrent *ensemble* une construction particulière de l'identité politique dans un rapport de pouvoir et de domination vis-à-vis du "peuple". Les slogans faisant référence à Dominique de Villepin élaborent une image mixte de pauvre diable précieux et aristocrate, qui ne comprend rien au peuple⁷ : "Villepin dépeceur de démocratie", "Villepin, serres les fesses, on arrive à toute vitesse" (représentation dessinée de Villepin en diable), ou bien encore : "Oui à une vraie démocratie, Non à cette monarchie, Villepin T viré sans préavis", ou encore "De villepin joue le pourrissement" (avec D. De Villepin représenté en aristocrate à perruque), et "jeu de mains, jeu de Villepin" (avec, en filigrane, le jeu sur "vilain"/paysan et sur le "jeu de paume"⁸). On repère ici assez facilement une stratification diachronique des discours circulant sur les hommes de pouvoir et le peuple, qui se trouve, elle, liée de façon plus générale à l'Histoire de France, et en particulier, à la Révolution française, à la Terreur qui lui a succédé, et donc aussi bien au massacre des privilégiés et aristocrates qu'à celui des personnes issues du peuple arrivées au pouvoir.

4. Discours circulant et polyphonie synchronique des slogans

⁷ "Il y a, comme souvent chez Villepin, ce très curieux dosage d'agressivité, de trivialité de l'expression, d'élégance du geste et d'abstraction du message", *Le monde*, 30 mars 2006 ; ou encore : "Villepin ou le *dédain fait homme*. François Chérèque n'en démord pas depuis sa conversation téléphonique, le dimanche 15 janvier (...). Le mépris et l'autisme de Dominique de Villepin auront donc permis (...) de ressouder les syndicats entre eux", *Le Nouvel Observateur*, 30 mars 2006.

⁸ "Dessaisi de son principal dossier, celui de la lutte contre le chômage, M. de Villepin a décidé de *prendre sa paume* ("prendre sa perte", aux cartes)". *Le monde*, 4 avril 2006.

Pour faire écho à la notion "d'épaisseur du langage" (Robert 1997 ; Fracchiolla 2006), on peut ici opposer la constitution de deux discours circulant distincts : l'un par stratification diachronique comme on vient de le voir et l'autre par stratification synchronique. On peut, en effet, parler ici de stratification synchronique du sens donné et représenté dans la mesure même où l'ensemble des slogans et pancartes représentant chacun des hommes politiques contribue à en créer une représentation historique et temporelle donnée. Il s'agit ici de considérer le contexte historique étroit, l'histoire circonstancielle, avec un petit "h" : l'accumulation des détails et du contexte historico-culturel ambiant.

4.1. "Karsherator"

Une pancarte intitulée "Les vrais casseurs", montrant trois photos respectivement de N. Sarkozy (sur la gauche) "Karsherator", de J. Chirac au milieu "Super menteur", et de D. de Villepin "Villepintator", illustre également cette construction d'identité des gouvernants à travers les slogans.

On peut noter l'utilisation de plusieurs références en faisceau de sens : les renvois récurrents à une filmographie de science-fiction actuelle opposant le bien et le mal (*Superman*, *Terminator*, *La guerre des Etoiles*). Ces références permettent de figurer de manière spécifique l'affrontement entre les forces du bien et du mal : les hommes politiques sont figurés, sous forme de marionnettes, comme autant d'anti-héros, vieillissant, ambitieux, et ayant "basculé" du côté du mal, avec une identification déclarée du pouvoir à la figure de "l'Empereur" et de Darkvador, dans l'ensemble de la saga de *La guerre des étoiles* ; et, par jeu de miroir, l'association des "jeunes" et des manifestants aux bons "Jedi", redresseurs de torts et garants du Bien dans l'Univers.

Cette stratification synchronique des discours circulant s'élabore également à travers les néologismes de noms "Karsherator" (Sarkozy) et "Villepintator" (Villepin), lesquels néologismes jouent également sur les mots. *Karsher* est ici un terme repris en focalisation d'une phrase prononcée par Nicolas Sarkozy pendant des violences urbaines et lors de sa visite dans une cité d'Argenteuil, quelques mois auparavant, le 5 novembre 2005 : "Vous avez assez de cette bande de racailles ? Eh bien, on va vous en débarrasser". C'était alors après sa promesse de la Courneuve le 20 juin 2005 de "nettoyer au Kärcher la cité des 4000", expression violente, ressentie comme telle, et reprise comme telle que l'on retrouve encore sur une pancarte à travers le mot valise autour de Sarkozy, racaille et kärcher : " Nettoyons la France de la Sarkaille". Ainsi, si N. Sarkozy est relégué en une 3^{ème} personne, se trouvant en effet ici, délocuté et donc tenu pour peu, (Karsherator=Karsher a tort), D. Villepin est lui en

revanche apostrophé directement (Villepintator=Villepin t'as tort), dans une forme d'injonction, inversant les rapports de pouvoir.

La *persona* construite de Nicolas Sarkozy apparaît globalement comme celle d'un "super-anti-héros", à travers des représentations symboliquement extrêmement violentes : il est "Karsherator/Darkvador" ; mais aussi, sur une autre pancarte "Dark-Sarko" : "Dark-Sarko : La V^{ème} République est MORTE", où une bulle lui fait dire "le parti va négocier". Une marionnette grandeur nature sombre avec un écusson de police⁹ encore représente son visage d'un côté, et le masque de la mort de l'autre, avec des gants de cuisine de plastique rouge. On peut voir encore une figurine dessinée représentant N. Sarkozy, en Superman, mais avec "SS" sur la poitrine au lieu du "S" simple désignant normalement le héros, avec l'inscription "Super Sarko vole au secours de son Contrat pour l'Elysée"¹⁰. C'est le discours circulant de l'extrême qui est dénoncé par une référence directe au nazisme et aux "SS" ; globalement, l'ensemble des représentations liées à Nicolas Sarkozy dans les manifestations font de lui l'anti-héros porteur de mort, celui qui porte le mal sous couvert du bien : "Sarkozy vautour du conflit", "Sarkozy, Petit Kiki, c'est Cécilia"¹¹ Ki me l'a dit, c'est pour ça Kelle est parti !".

4.2. "Bouffon"

La catégorisation ou typification anti-héroïque emblématique de ces slogans apparaît récurrente et d'autres représentations lui font écho, constituant par exemple pour Jacques Chirac, la figure d'un Président menteur, ridicule, voire idiot, qui est associé à la figure du Clown, du "Bouffon", "Bouffon" étant ici à comprendre à un double niveau de sens, aussi bien dans son sens carnavalesque (le bouffon du roi, celui qui le fait rire, mais celui, aussi, qui en est la représentation en négatif), que dans son sens plus récent d'insulte – on traite quelqu'un de bouffon, comme de "con". On trouve ainsi une pancarte, marionnette de carton articulée figurant Jacques Chirac en clown affublé d'un nœud papillon énorme, d'un gros nez rouge peint sur le visage (reproduction photocopiée noire et blanc d'un portrait du Président). Une autre marionnette grandeur nature – enfoncée sur un piquet, les bras ouverts – le représente avec un bandeau aux couleurs nationales portant l'inscription "82% totalitaire", en jeans et avec une grosse chaussure verte et l'autre jaune. La référence diachronique est ici implicite, puisqu'elle nécessite une reconstitution historique et la connaissance des discours circulant : si Jacques Chirac a été élu avec 82% des voix, c'est grâce au vote massif

⁹ Nicolas Sarkozy étant alors ministre de l'intérieur, il est également chef de la police.

¹⁰ A quoi fait écho : "[Villepin] a regardé, estomaqué, l'allocution victorieuse de Nicolas Sarkozy après la déclaration du chef de l'Etat. Il a observé sa sortie triomphante sur le perron de Matignon, samedi 1er avril", *Le monde*, 4 avril.

¹¹ Cécilia, femme de Nicolas Sarkozy. La presse avait relaté l'été précédent leur séparation.

d'opposition et de refus de Jean-Marie Le Pen, le candidat d'extrême droite, comme Président, suite à l'éviction de Lionel Jospin, le candidat socialiste, au deuxième tour des élections présidentielles de 2002¹². Par ailleurs, le "totalitarisme" renvoie également ici de manière tout à fait explicite et contextuelle (donc synchronique), au fait que Jacques Chirac semble s'attribuer des pouvoirs au-dessus de la Constitution, en se donnant le pouvoir (magique ?) d'annuler une loi déjà promulguée. Les slogans isolés sur les pancartes font eux aussi écho à cette construction d'identité présidentielle "clownesque", également reprise par la presse : "Au-delà d'une droite ridiculisée par les clowneries de son exécutif, l'ampleur de la mobilisation témoigne du divorce encore accru du pays avec ses dirigeants politiques" (*Libération*, le 5 avril, 2006). Ce à quoi les pancartes brandies lors de la manifestation du 04 avril 2006 font écho : "Chirac et son poisson d'avril nous font bien rire", "Chirac Patron des Enfoirés" (détournement de CPE, mais aussi des "Enfoirés", association créée par le comédien Coluche dans les années 1980, qui avait l'intention de se présenter aux élections présidentielles avant de mourir accidentellement dans un accident de moto ; l'association *via* le terme "enfoirés" fait de J. Chirac un comique ; ou encore, "Chirac Promoteur de cons", renvoyant à D. de Villepin et N. Sarkozy.

5. Actes de langage et effets de violence des discours circulant

La focalisation autour du slogan lors de la manifestation du 4 avril 2006 conduit à la formalisation d'actes de langage, sous la forme d'invectives envers les figures institutionnelles participant de la violence verbale. On estime qu'il y a eu processus de violence verbale dans une forme de montée en tension interactionnelle, de janvier à avril 2006, entre les figures du pouvoir et les jeunes qui ont manifesté à différentes reprises. Même si nous avons affaire ici à une temporalité déployée sur quatre mois, la violence verbale telle que nous l'avons décrite se manifeste¹³ là encore à travers des déclencheurs (discours politique de D. de Villepin et de J. Chirac notamment), des affrontements différés, loin de toute stratégie d'évitement, et à travers des actes de langage repérables. Nous en avons relevé quelques-uns ici – l'insulte, la moquerie, la menace - qui s'actualisent à travers les slogans et font effet de clôture (Moïse 2006a) avant la résolution finale du conflit.

¹² D'où également certaines remarques autour du "bouffon" sur internet : "Il lance une vraie/fausse nouvelle pour une abrogation/promulgation du CPE. Son but : casser le mouvement de protestation qu'il commence à trouver dangereux pour ceux qu'il représente (grosso modo 20% de la population), tout en gardant Villepin comme fusible, et en refilant le bébé du CPE à Sarko son ennemi intime, du grand art de politicien irresponsable, tout à son jeu de magouilles pour garder le pouvoir le plus longtemps possible" 4 avril, *Forum libération*. Auteur : Pump. Chirac est génial.

¹³ La description précise de la montée en tension violente pourra être le sujet d'une autre publication.

5.1. L'insulte

L'insulte est l'acte de langage qui est proféré comme dernier recours après les actes de menace ou de harcèlement, par exemple. Il met un terme à l'altercation et peut mener, s'il n'y a renoncement de la part d'un protagoniste, soit à la sanction dans un rapport dissymétrique (interactions avec des enseignants, des policiers, par exemple), soit à de la violence physique dans un rapport entre pairs. User de l'insulte relève alors de plusieurs fonctions et valeurs qui visent à la déconsidération de l'autre, ici l'autre en tant que figures politiques.

5.1.1. Fonctionnement de l'insulte¹⁴

L'insulte joue un rôle éminemment perlocutoire ("Parce que je te traite de gros lard, tu vas te sentir comme ça"). Ce fonctionnement-là est rendu possible par des effets linguistiques, notamment par la valeur lexicale des lexèmes. Il semble évident que certains axiologiques négatifs puissent être réactivés pour faire injure : "gros " sera plus activé que "mince " par exemple. La forme syntaxique aussi joue sur l'effet d'insulte le terme péjoratif étant alors employé en fonction vocative avec, notamment, des modalités de catégorisation comme "espèce de". L'intonation, ou la forme écrite exclamative, permet aussi de charger tout terme, même neutre d'une force insultante par la simple force d'évocation. En ce sens, l'insulte porte une force émotionnelle, voire pulsionnelle, et vise l'autre dans la volonté de le rabaisser et de le nier. Le "Chirac, patron des enfoirés" s'actualise sous forme d'insulte et renvoie l'insulté à une négation et à une dévaluation de lui-même. L'insulte est essentialisante et mobilise des caractéristiques méprisables ici, avilissantes et dégradantes ailleurs de l'être humain. Ainsi l'insulte joue-t-elle souvent sur le côté animal ou sexuel de l'autre. Tel est alors le cas pour "Sarkozy, petit kiki", qui marque une dévirilisation de N. Sarkozy dans une impuissance sexuelle.

Mais pour que l'injure fonctionne pleinement, encore faut-il que l'interlocuteur la perçoive comme telle, en bref qu'elle touche, qu'elle déstabilise et non qu'elle conforte l'autre dans ses croyances.

5.1.2. L'insulte indirecte

Dans le cadre de la manifestation, l'insulte sera indirecte (Moïse sous presse) puisque l'insulté n'est pas présent dans l'interaction, absent ou plutôt non loquant puisqu'il aura écho des insultes (par les médias notamment). L'insulte indirecte, comme l'insulte directe, joue sur la représentation de l'autre dans des formes stéréotypées et réductrices ("puisque tu es comme ça, je ne peux te parler autrement"). Mais l'insulte indirecte ne peut être contestée par l'injurié

¹⁴ Sur les caractéristiques et fonctionnement de l'insulte on pourra voir, entre autres, les nombreux travaux de D. Lagorgette (notamment 2003) et ceux de M. Laforest et D. Vincent (notamment 2004).

lui-même, puisqu'il est absent dans le temps même de l'interaction ; elle se fige donc dans son immuabilité non contestée. Toute réaction différée ne pourrait avoir qu'une valeur improductive, dans un effet d'intensification de l'insulte proférée. Ainsi, les images véhiculées par les insultes seront tenaces et ancrées dans les représentations collectives. Elles reposent inéluctablement sur la représentation identitaire de *l'autre* opposée au *même* (Fracchiolla 2003), quand la valorisation de soi passe, par dialogisme et implicite, par la dévalorisation de l'autre ("Si Chirac est un enfoiré, nous sommes intègres et justes"). L'injure indirecte est d'autant plus forte ici qu'elle est cautionnée par l'injuriaire (celui qui est témoin de l'insulte), les médias, le peuple, la France entière. L'insulte fonctionne alors avec le consentement de l'injuriaire séduit par l'injuteur (les manifestants), mais dans une forte agressivité, l'injurié (les hommes politiques) étant absents et délocutés dans une forme d'adresse par le nom propre ("Chirac...", "Sarkozy...").

5.1.3. De l'insulte à l'insulte dans une prise de pouvoir

L'insulte indirecte ici permet d'affirmer une certaine prise de pouvoir et de contrôle sur l'autre dans un effet de négation radicale. Ainsi, face au discours dominant, argumenté mais orienté, de Jacques Chirac sur le CPE, les manifestants répondent par un autre genre discursif, celui de la manifestation populaire. On voit aussi que les manifestants exercent un droit de réponse par l'insulte à une insulte qui leur est faite, à eux, à la République et à la démocratie. La forme insultante, "Villepin, dépeceur de Démocratie" en est un exemple. L'insulte subie et ressentie par les manifestants est celle d'une utilisation par les politiques du pouvoir légal qu'ils détiennent à leur propre profit. Ce détournement de pouvoir, médiatique et politique, n'aurait d'autre enjeu que celui de se livrer une forme de guerre entre eux pour se distribuer les parts du gâteau, sur leur dos à eux, les jeunes, dont personne ne semble se soucier. La thématique encore insultante de J. Chirac en "supermenteur" renvoie encore à cette trahison, induisant une perte de confiance.

Ainsi, l'insulte est ici avant tout une insulte symbolique et générale, due à l'accumulation devenue insupportable de l'ensemble des discours circulant des hommes politiques, auxquels on ne peut plus faire confiance. Les manifestants induisent donc un renversement de pouvoir qui passe par une certaine forme de violence verbale *via* l'insulte, mais aussi par la dérision et la moquerie, *via* un processus de carnavalisation. Dans l'espace discursif du CPE, ils utilisent alors les ressources qui leur sont propres (la force populaire, la mobilisation, la tradition contestataire française) pour déplacer le discours hégémonique, dans une légitimité que l'opinion publique leur octroie.

5.2. L'effet carnavalesque : la moquerie

On sait depuis Bakhtine que la carnavalisation, émanation et émancipation du populaire, permet de renverser les pouvoirs, de jouer de la profanation et de la liberté. En ce sens, les effets de carnaval jouent sur le renversement des rapports de pouvoir et des idéologies dominantes dans un retournement des hiérarchies en place. Dans la manifestation du 4 avril, les hommes politiques sont donc désacralisés et détrônés ; les marionnettes ambulantes, clown ridiculisé (Jacques Chirac), aristocrate emperruqué (Dominique de Villepin) ou anti-héros vilipendé (Nicolas Sarkozy) flottent au bout des perches pour mieux asseoir les forces subversives en mouvement.

Mais la carnavalisation joue aussi sur l'excessif, la transfiguration et le détournement du réel. Objet de rires et de railleries, elle repose sur la moquerie. La moquerie reste toujours acceptable pour celui qu'elle vise quand elle se mâtine d'affection. Mais comme tout acte provoquant la face de l'autre, elle peut basculer dans l'affront ou la provocation par des effets subjectifs qui peuvent échapper au moqueur. Si, lors de la manifestation, la moquerie joue sur la déconstruction de la réalité et du sens du réel, elle peut aussi se faire violence verbale. Tout dépend à la fois de la réception qu'en fait le moqué ou des stratégies d'alliances (les médias, l'opinion publique) à son encontre. Particulièrement glissante dans un contexte politique, "la moquerie (...), représentation de l'ordre social, culturel ou religieux, au sein d'une même communauté ou de deux communautés (...), peut devenir "machine de guerre" et aller jusqu'à la violence¹⁵" (Abry, Pelen 1988 : 240).

Si l'on a semblé rester lors de la manifestation du 4 avril dans une carnavalisation sans violence affirmée, on sent bien à quel point les limites de basculement vers une confrontation (manifestants/force de l'ordre) sont toujours en ligne de mire des provocations montrées, aussi carnavalesques soient-elles...

5.3. La menace

La menace est un acte de langage fréquent dans les dernières étapes de la violence verbale. Acte pragmatique qui se voudrait performatif, la menace annonce, en prémonition, le mal psychologique ou physique que l'on pourrait porter à l'autre visé. Bouclier de protection, elle est fantasme de pouvoir sur l'autre avant un éventuel passage à l'acte ; elle projette, sous forme injonctive, un désir de vaine domination. Dans les périodes inter-électorales, les seuls lieux où semble pouvoir s'exercer la démocratie sont précisément la grève et les manifestations de rue. Une fois élus, les hommes politiques agissent non plus selon les

¹⁵ On peut aussi se référer à la crise récente, empreinte de violence, autour de la caricature de Mahomet par des journalistes Danois. On a lire sur internet des réponses du type "la moquerie envers les autres, c'est la voie de satan" (Lhaj Thami Breze, président de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF)).

volontés des citoyens, mais selon leurs volontés propres et politiques – qui sont de leurs points de vue celles des citoyens, puisque ceux-ci les ont élus. C'est là l'une des raisons du succès de la thématique autour de "la démocratie participative" portée comme nouveau concept par Ségolène Royale¹⁶, dans sa campagne électorale pour les élections présidentielles de 2007. Ces éléments permettent d'expliquer le caractère des menaces qui sont adressées de façon directe dans les éléments textuels (globalement des slogans) figurant sur les pancartes des manifestants. En effet, la plupart des menaces visent directement le rôle institutionnel des trois hommes politiques au cœur de la critique – s'ils persévèrent dans leurs erreurs et dans leurs volontés, ici contraires à celles du peuple, ils ne seront pas réélus.

En ce sens, la dimension carnavalesque n'est pas sans menaces. *Errare humanum est, perseverare, diabolicum*, dit le proverbe – qui figure une menace – à quoi fait écho "Villepin, serres (sic) les fesses, on arrive à toute vitesse", où "nous" renvoie aux jeunes et où D. de Villepin (qui a persisté, précisément, dans le maintien du CPE) est représenté en diable. Il en est de même pour la marionnette de J. Chirac déjà évoquée : "82% totalitaires", qui est une manière de rappeler les élections présidentielles prochaines, et le devoir de mémoire qui est en train de se constituer par rapport à cela : puisque vous ne vous êtes pas souvenus, vous, Président de la République, que ces 82% d'électeurs ne vous appartenaient pas en totalité, nous, les jeunes, nous en souviendrons, et ne voterons pas pour vous. En cela, les jeunes s'opposent également à la figure des politiques qui "persistent dans leur erreur", en promettant de ne pas refaire la même.

Un autre élément qui relève d'une menace comme de l'insulte est dans l'attaque personnelle : "Sarkozy, petit Kiki, c Cecilia ki me l'a dit, c pour ça kelle est partie". Ici, l'attaque est basse, privée, elle tente de détourner le débat, tout en cherchant à accentuer la dimension "homme incapable" – aussi bien sur le plan privé que politique. Bien que ce soit une occurrence *a priori* relativement isolée, ce type d'attaque menace la face de l'adversaire, sa réputation, sa sexualité, mais aussi sa solidité affective – ce qui n'a en soi, évidemment rien à voir avec le CPE.

Aussi, en réalité, la menace tourne-t-elle implicitement autour de la confiance trahie, du sentiment d'avoir été abusé, à quoi s'ajoute probablement un conflit générationnel. La menace est donc ce qui apparaît comme la seule arme – encore une fois très symbolique ici, contre le pouvoir établi qui impose ses décisions, comme si le pouvoir avait également la vertu de donner du jugement de manière infaillible.

¹⁶ Même si le parti des Verts a inscrit ce principe dans ses statuts depuis sa fondation (Fracchiolla 2003).

Conclusion

Le discours circulant dans ses effets diachroniques renvoie, à sa façon, à la théorie de la formation discursive des discours de Foucault. À travers une concentration de signifié(s) dans des lexèmes, ce sont des idéologies qui se trouvent actualisées, alors que les lexèmes eux-mêmes se trouvent stratifiés en réseaux de sens, qui peuvent conduire du poétique au politique, du sérieux au comique, comme nous l'avons vu avec les exemples de "abracadabrantique", ou "bouffon". L'être humain ayant une fâcheuse tendance à oublier, c'est avec une certaine logique que l'Histoire se répète, selon des schémas récurrents, et que les lexèmes se chargent eux-mêmes de sens "en épaisseur", mais cela, à conditions que l'on se souvienne, toujours, des sens premiers¹⁷. Le sens de la focalisation *via* des lexèmes porteurs et révélateurs sert le devoir de mémoire, qui s'est transformée apparemment chez les jeunes en mémoire du devoir. À cet égard, l'élection de Jacques Chirac avec 82% des voix, non pas *pour* Jacques Chirac, mais *contre* Jean-Marie Le Pen, a constitué un acte radical et fondateur. Les jeunes s'en souviennent, alors que dans sa politique, le Président n'a, selon eux, visiblement pas semblé s'en souvenir. Les discours circulant sous cette forme "militante", pour la conservation de la mémoire, sous forme de slogans, et de focalisation terminologiques, justement, semblent être un phénomène assez récent, qui va de pair avec le développement d'une société de l'information et de la communication où dérision, violence verbale et insulte semblent s'inscrire de manière constante.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz, J., 1992, "Repères dans le champ du discours rapporté", *L'information grammaticale*, 55, p 38-42
- Adam, J.-M., 1994, "Une définition générique du récit" in Bres, J. (éd.) *Le récit oral*, Montpellier, Université Paul Valéry, p 431-445
- Blommaert, J. et J. Verschueren, 1998, *Debating Diversity*, London, New York, Routledge
- Blommaert, J., 2005, *Discourse*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Bres, J., 1994, *La narrativité*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

¹⁷ Ce qui constitue un vecteur primordial de construction de la culture, et du sens historique, à défaut de quoi se construit à l'opposé une dimension interculturelle du temps, qui fait que le sens des mots d'hier nous échappent, et que nous sommes aveuglés par une lecture des événements passés à l'aune du sens des mots d'aujourd'hui (Fracchiolla 2006).

- Budach, G., Moïse, C., Duchêne, A. et M. Richards, sous presse, "Le bison, la fleur de lys et la feuille d'érable : vrais ou faux stéréotypes canadiens ?", in Boyer, H. (éd.), *Stéréotypage, stéréotypes fonctionnement ordinaire et mise en scène*, Paris, L'Harmattan.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D., (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil.
- Fairclough, N., 1992, *Discourse and social change*. London, New York, Polity Press.
- Fairclough, N., 2003, *Analysing Discourse: Textual Analysis for Social Research*, London, Routledge.
- Foucault, M., 1994, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard
- Fracchiolla, B., 2003, *Ecologie et altérité : du discours de valeurs au discours de droits chez les Verts et les Verdi*, Thèse de doctorat en didactologie des langues et des cultures, M. Abdallah-Preteuille (dir.), Université de la Sorbonne nouvelle Paris 3, soutenue le 17/12/2003.
- Fracchiolla, B., 2005, "Compte-rendu critique des Cahiers de Linguistique Française, n°26, Les modèles du discours face au concept d'action", *Marges Linguistiques*, 9, p 34-38.
- Fracchiolla, B., 2006, "Tabous et temporalité : la dimension interculturelle du temps", in Louis, V., Auger, N. et Belu, I. (éds), *Former les professeurs de langues à l'interculturel*, Cortil-Wodon, E.M.E., p 155-168.
- Fracchiolla, B., 2006, *Systèmes pronominaux et construction d'identité*, *L'Information Grammaticale*, n°110, juin, p 43-48.
- Guilhaumou, J., 2005, "Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive", in Maingueneau, D. (éd.), *Analyse du discours. Etat de l'art et perspective*, *Marges Linguistiques*, revue électronique, 9, p 95-113.
- Halliday, Michael, 1978, *Language as social semiotics: The social interpretation of language and meaning*, London, Edward Arnold.
- Heller, M., 1995 "Le concept de "situation ", les pratiques langagières et les rapports interethniques" , in Véronique, D. et R.Vion, R. (éds.), *Des savoir-faire communicationnels*, Aix-en-Provence, Presses de l'université de Provence, p 87-102.
- Heller, M., 2002, *Eléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- Heller, M. et N. Labrie (éds.), 2004, *Discours et identités. Le Canada français, entre modernité et mondialisation*, chapitre 1, Fernelmont, Belgique, Editions modulaires européennes.
- Hymes, D., 1974, *Foundations in Sociolinguistics. An Ethnographic Approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

- Kress G. et T. van Leeuwen, 1996, *Reading Images – The Grammar of Visual Design*, London, Routledge.
- Labov, W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Laforest, M. et D. Vincent, 2004, "La qualification péjorative dans tous ses états", in Lagorgette, D. et P. Larrivée (éds.), *Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques*, *Langue française*, 144, p 59-81.
- Lagorgette, D., 2003, "Insultes et sounding : du rituel à l'exclusion ? ", in Derive, J. et S. Santi (éds.), *La Communauté, Fondements psychologiques et idéologiques d'une représentation identitaire*, Grenoble/Chambéry, MSH-Alpes/CERIC, p 117-148.
- Maingueneau, D., 2005, "L'analyse du discours et ses frontières", in Maingueneau, D. (éd.), *Analyse du discours. Etat de l'art et perspective*, Marges Linguistiques, revue électronique, 9, p 64-75.
- Memmi, D., 1986, *Du récit en politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques
- Mesthrie, R. (éd.), 2001, *Concise Encyclopedia of Sociolinguistics*, Amsterdam.
- Moïse, C., 2003, "Des configurations urbaines à la circulation des langues... ou... les langues peuvent-elles dire la ville ?" in Bulot T. et L. Messaoudi (éds.), *Sociolinguistique urbaine (frontières et territoires)*, Cortil-Wodon, Belgique, Éditions Modulaires Européennes, p 53-80.
- Moïse, C., 2004, "Le Nouvel Ontario, nordicité et identité", in Heller, M. et N. Labrie (éds.), *Discours et identités. Le Canada français, entre modernité et mondialisation*, chapitre 1, Fernelmont, Belgique, Editions modulaires européennes, p 43-88.
- Moïse, C., 2006a), "Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques", in *Actes des XXVIIe Journées d'étude sur la parole*, 12-16 juin, Dinard, http://jep2006.irisa.fr/JEP06_ACTES.PDF
- Moïse, C., 2006b), "Protecting French" : The view From France ” in Duchêne, A. et M. Heller (éds.), *Discourse of Endangerment: Interest and Ideologies in the Defense of Languages*, Chapitre 11. London, New York, Continuum International Publishing Group, p 216-241.
- Moïse, C. (sous presse), "Formes et valeurs de l'insulte dans les processus d'affirmation identitaire", Journée d'études du CERBAM, Inalco, "Langue, littérature et société maghrébines" 31 mai 2002, in Tauzin A. (éd.), *Insultes, injures et vanes*, Paris, Kathala.
- Morfaux, L.M, 1999, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin.
- Reboul, O., 1975, *Le Slogan*, Bruxelles, Complexe.

Rosier, L. 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Rosier, L., 2005, "L'analyse du discours et ses corpus. À travers le prisme du discours rapporté", in Maingueneau, D. (éd.), *Analyse du discours. Etat de l'art et perspective*, Marges Linguistiques, revue électronique, 9, p 154-165.